

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 JANVIER 2025**

Nombre de Conseillers	
En exercice :	19
Présents :	13
Votants :	03

Date de convocation
17/01/2025

Le **vingt-trois janvier eux mil vingt-cinq**, à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Erbrée, s'est réuni en séance ordinaire **à la mairie**, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur ERRARD Michel, Maire.

Présents : ERRARD Michel, BOTREAU Yves-Laurent, de LA VALLIÈRE Ollivia, DUBOIS Mickaël, MANCEAU Martine, BELLIER Christian, GUESDON Marie-Christine, LE BORGNE Isabelle, COLINET Samuel, FAUCHEUX Freddy, FUZIER Alexandre, JOUAULT Pascal, AUPIED Isabelle.

Absent(e)s excusé(e)s : PAYELLE Dagmar (a donné pouvoir à de LA VALLIÈRE Ollivia), ABDELSALAM Koi (a donné pouvoir à DUBOIS Mickaël), CORNÉE Alain (a donné pouvoir à ERRARD Michel), MARTINNE Anne-Laure, RENO Laëticia, PAQUET Sakina.

Absent(e)s :

Secrétaire de séance : FUZIER Alexandre.

ORDRE du JOUR

Approbation du compte-rendu de la séance du 18/12/2025

Réalisations dans le cadre des délégations accordées au Maire

Modification du Plan Local d'Urbanisme

Projet aménagements de sécurité du bourg – Demande DETR et subvention amendes de police

Projet rénovation thermique et énergétique du bâtiment de la bibliothèque

Questions diverses

Approbation du compte-rendu de la séance du 18 décembre 2024

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'adoption du compte-rendu de la dernière séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **Adopte** par 15 voix le compte-rendu de la séance du 18 décembre 2024.

Réalisations dans le cadre des délégations accordées au Maire

- Devis DISTRILEC : fourniture LED pour la salle des sports d'un montant de 112,91 € TTC,
- Devis GAEL Pâtisserie : fourniture cookies pour la cérémonie des vœux d'un montant de 138,00 € TTC,
- Devis MORVAN-FOUILLET : retraitage calendriers d'un montant de 263 € TTC,
- Devis KILOUTOU : location nacelle pour l'installation du panneau d'affichage des scores et remplacement quelques néons à la salle des sports d'un montant de 271,03 € TTC,

- Devis FTPB : arasement et curage de fossé, création de fossé, traversée pour la gestion des eaux pluviales et empierrement nids de poule sur le chemin des Diligences d'un montant de 10 167,89 € TTC,
- Devis L'Atelier-Cuisine d'Agnès : animation culinaire à l'accueil de loisirs le 20/02/2025 d'un montant de 179 € TTC.

Samuel COLINET est présent à 20h00.

Déclarations d'intention d'aliéner (droit de préemption urbain)

- Dans le cadre de la vente d'un immeuble, Maître Cédric de GIGOU, notaire à Vitré (35), demande si la commune souhaite faire valoir son droit de préemption sur le bien situé 11 avenue des Charmilles, parcelle H n° 511 d'une surface de 601 m².

⇒ Décision de non exercice du droit de préemption

Le Conseil Municipal prend note de ces décisions.

Modification du Plan Local d'Urbanisme

Vu les articles L.153-45 à L153-48 du code de l'urbanisme ;
Vu les articles L. 123-1 à L. 123-18 du code de l'environnement ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire qui a présenté les raisons d'engager une procédure de modification simplifiée du PLU,

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide** par 15 voix POUR et 1 abstention d'engager une procédure de modification simplifiée du PLU pour répondre aux objectifs suivants :
 1. Permettre la réalisation de projets agrivoltaïsmes sur le territoire de la commune,
 2. Modifier le règlement littéral pour autoriser l'implantation de trackeurs en zones A et N (agricole et naturelle), voire en zone urbaine
 3. Permettre le changement de destination de bâtiments agricoles (4 à 6 demandes)
 4. Supprimer un emplacement réservé pour le Département au lieu-dit la Fourchette.

Projet aménagements de sécurité du bourg – Demande DETR 2025 et subvention amendes de police

Monsieur le Maire présente l'avant-projet définitif relatif à la requalification et la sécurisation des rues de la Valière, Georges Hévin, des Lilas, d'Anjou et de Bretagne.

L'estimation prévisionnelle des travaux s'établit comme suit :

1. Terrassements – Voiries – Réseaux Eaux Pluviales :	1 223 000,00 € HT
2. Signalisation horizontale et verticale :	98 000,00 € HT
3. Aménagements paysagers – Mobiliers :	<u>87 000,00 € HT</u>
Total :	1 408 000,00 € HT

Le coût de la maîtrise d'œuvre, des diagnostics et SPS :

1. Honoraire maître d'œuvre :	109 120,00 € HT
2. Diagnostics de la voirie	24 500,00 € HT

3. Divers (SPS/contrôle technique)	<u>15 000,00 € HT</u>
Total :	<u>148 620,00 € HT</u>

Coût total de l'opération : 1 556 620,00 € HT.

Il précise que le montant des travaux éligibles à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) s'élève à 790 000 € HT et que le plafond de dépense est limité à 300 000 €.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide** par 16 voix de réaliser les travaux de requalification et de sécurisation des rues de la Valière, Georges Hévin, des Lilas, d'Anjou et de Bretagne, dont le coût estimatif s'élève à 1 556 620,00 € HT,
- **Sollicite** :
 - la DETR au titre des travaux d'aménagements de sécurité à proximité des écoles, en centre bourg et aux entrées de bourg, **(priorité 1)**
 - la subvention de répartition du produit des amendes de police,
- **Arrête** le plan de financement comme suit :

○ DETR 40 %	120 000,00 € HT
○ Amendes de police	30 000,00 € HT
○ Emprunt	700 000,00 € HT
○ Autofinancement	<u>706 620,00 € HT</u>
Total :	1 556 620,00 € HT

Projet rénovation thermique et énergétique du bâtiment de la bibliothèque

Yves-Laurent BOTREAU, adjoint, rappelle qu'un audit énergétique a été réalisé par le cabinet THALEM sur le bâtiment de la maison des associations et de la bibliothèque.

Il présente les travaux envisagés pour ce bâtiment et le coût prévisionnel soit :

○ Rempl. chaudière fuel/chaudière granulés	31 247,86 € HT
○ Rempl.menuiseries extérieures	35 291,95 € HT
○ Renforcement isolation	<u>24 068,28 € HT</u>
Total :	<u>90 708,09 € HT</u>

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide** par 16 voix de réaliser les travaux de rénovation énergétique sur le bâtiment de la maison des associations et de la bibliothèque, dont le coût estimatif s'élève à 90 708,09 € HT,
- **Sollicite** la DETR-DSIL au titre des travaux de rénovation énergétique des bâtiments, **(priorité 2)**
- **Sollicite** également le Fonds Vert
- **Arrête** le plan de financement comme suit :

○ DETR 40 %	36 283,00 € HT
○ Autofinancement	<u>54 425,09 € HT</u>
Total :	90 708,09 € HT

Questions diverses

Convention relative à l'aménagement de la voie verte avec le Département

La convention a pour objet de définir les conditions techniques, administratives et financières suite à la réalisation de la voie verte le long des départementales RD 29, 110 et 111.

La voie verte est en site propre sauf au niveau du giratoire des RD 111 et 29. Les aménagements réalisés au niveau du giratoire intégreront le domaine public routier du Département.

La commune ne pourra pas procéder à des modifications sur lesdits ouvrages sans accord préalable du Département sauf cas d'urgence avérée relative à la sécurité des usagers de la route. Ces travaux seront à la charge de la commune.

Décision :

Le CM :

- Approuve par 16 voix POUR la convention,
- Autorise le Maire à la signer.

Informations :

- demande Food-truck burgers de venir le mercredi en fin d'après-midi

Fin de séance à 21h45

Prochaines dates de réunions commissions :

- **Commission voirie : vendredi 24 janvier 2025 à 9h30**
- **Commission sports : jeudi 30 janvier 2025 à 19h00**
- **Commission communication : mardi 4 février 2025 à 20h00**
- **Commission finances : lundi 10 février 2025 à 20h00**

Prochaines dates de réunions Conseil Municipal :

- **Mercredi 26 février 2025**
- **Mercredi 19 mars 2025**